

Compte-rendu CDAS du 24 mars 2015

Le conseil départemental d'action sociale convoqué ce jour avait pour objet : le règlement intérieur, l'approbation du PV de la réunion du 9 octobre 2014, le compte rendu de l'activité 2014 les orientations et les crédits d'actions sociales 2015 (budget initiative local) et un point sur la situation du restaurant administratif.

Les représentants FO ont lu cette déclaration liminaire:

« Monsieur le Président,

Le CDAS convoqué aujourd'hui doit débattre, entre autres points de l'ordre du jour très fourni, du budget d'initiative locale 2015.

Les représentants FO dénoncent la baisse de 890 € de notre BIL 2015 par rapport au budget 2014 (17 800 €) ; Hélas cette situation sera prolongée en 2016, car le ministère a plafonné cette baisse à 5 % par an : l'an prochain nous perdrons encore 910 € soit un total de 1800 € au total, pour atteindre un budget de 16 000 € en 2016.

Cette situation est sans précédent : après la perte récente d'un emploi, ce sont les crédits de fonctionnement qui sont remis en cause dans un contexte économique tendu, où les agents des Finances Publiques subissent chaque année une diminution de leur traitement et, par voie de conséquence, de leur pouvoir d'achat.

FO condamne cette réduction intolérable du BIL qui va, de fait, mettre en difficulté les personnels ainsi que la délégation départementale dans l'organisation des prestations proposées : Quelle action allez-vous sacrifier dans le budget 2015 ?

C'est pourquoi FO DGFIP votera CONTRE la proposition de budget d'initiative locale 2015. »

Le point sur le règlement est reporté car il n'est pas encore validé au niveau national ; Le procès verbal de la séance du 9/10/2014 est entériné.

Notre délégué départemental présente **la synthèse de l'activité 2014** : la restauration représente la première intervention en termes de dépense avec 25 950 €, le BIL 17 800 €. Par ailleurs, les subventions versées au titre des séjours enfants s'élèvent à 989.84 €.

Les actions en faveur des retraités, galette des rois au centre culturel de Vals – 140 participants- et une visite du musée de la mine de Saint-Etienne, sont très appréciées : elles représentent les 2 600 € de crédit prévu par le BIL pour les celles ci.

L'arbre de Noël représente 11 000 € (spectacle-jouets-location salle goûter collation et intérêts moratoires !!!!).

Les représentants FO ont dénoncé l'imputation sur notre budget départemental d'intérêts moratoires : ces intérêts moratoires ont pour origine le paiement tardif par CHORUS en janvier de prestations relatives à l'arbre de Noël, facturées début décembre, cette période est critique pour la liquidation des dépenses via CHORUS : Nous avons rappelé notre opposition en son temps à la fermeture de la régie départementale de dépenses qui liquidait ces dépenses avec beaucoup plus d'aisance.

C'est pourquoi nous avons fait la proposition aux autres représentants des personnels de présenter, au vote, une motion condamnant cette situation et exigeant la prise en charge de ces intérêts au niveau national.

La motion a donc été présentée et votée par tous les représentants des personnels.

Les autres actions imputées sur le budget départemental concernent le financement d'une partie de bowling, une aide à la rentrée scolaire en faveur des enfants de 15 à 17 ans de 30 €, les consultations de psychologues, le financement de coins repas.

La délégation des services sociaux est aussi intervenue en soutien aux actions de prévention en partenariat avec la MGEFI ; elle est aussi organisatrice de séjours autofinancés (ST RAPHAEL en mai 2014).

Dans le domaine de la restauration, notre délégation vient de signer une convention en décembre pour les agents des douanes avec le restaurant « A la bonne heure » à Vals.

Pour les agents n'ayant pas d'accès à une restauration collective des titres restaurant sont prévus : la valeur unitaire vient d'être portée à 6 € .

En 2014, 37 dossiers d'aides et prêts ont été accordés, 42 séjours d'enfants en colonie et 145 agents sont partis en vacances grâce à EPAF.

L'assistante de service présente un aperçu de l'activité 2014 : visites de services, participations réunions institutionnelles, accompagnements et entretiens individuels.

Les orientations et les crédits 2015 :

Comme dénoncé dans la déclaration liminaire les représentants FO ont dénoncé la baisse des crédits départementaux : les orientations 2015 intègrent un « recalibrage des enveloppes » qui aurait pour objectif de prendre en compte l'évolution des données (base 2013) : effectifs actifs, effectifs retraités et effectifs enfants par rapport à effectifs de 2008 :

- Effectifs actifs de 494 en 2008 à 440 soit moins 11%
- Effectifs retraités 483 en 2008 à 687 soit plus 36%
- Effectifs enfants 180 en 2008 à 209 soit plus 16%

Les actions en faveur des enfants représentent en 2014 60%, celles en faveur des retraités 15% : maintenir le même niveau d'intervention, en perdant 5% de notre budget cette année et encore 5% en 2016, sera impossible.

Les représentants FO ont voté contre cette proposition de budget.

Ils ont, par ailleurs rappelé leur attachement à une autonomie de décision dans la manière de faire vivre l'action sociale au niveau départemental : au contraire de ce que « le plan ministériel d'accompagnement du changement dans les DDAS » préconise, par exemple « l'allègement des modalités d'organisation des arbres de Noël par le recours aux chèques cadeaux ».

L'arbre de Noël doit rester ce moment de convivialité, apprécié des petits et des grands.

Point sur le restaurant :

Le délégué a présenté des graphiques montrant la baisse de la fréquentation du restaurant et celle des effectifs des services financiers depuis 10 ans (120 emplois de moins !).

Il a fait état du déficit d'exploitation permanent tout au long de 2014.

La présidente de l'association qui gère le restaurant administratif a confirmé cette information et précisé que cette situation tient au fait que

l'association ne répercute pas sur les convives la totalité du tarif pratiqué par le prestataire.

Après différents contacts téléphoniques une subvention exceptionnelle a été demandé au service central compétent. Celui-ci étudie actuellement le dossier préparé par l'association et adressé, via la Direction locale, à la Direction Générale.

Seul l'intérêt des convives conduit les démarches actuelles du délégué des services sociaux et de l'association.

Il est prévu, au cours du mois de juin une assemblée générale qui devra se prononcer sur l'avenir de notre système de restauration : statut quo ou conventionnement avec le RIA du Puy. FO-DGFIP ne peut qu'inciter vivement les collègues à participer activement à cette assemblée générale.

Les représentants FO : Bénédicte SILLITTO , Raluca ROTARIU-RAYNAL
Robert GAGNE et Jean-Louis PAYRARD

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Chantal BONELLO, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____ , le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu